



AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE

AOG / SOG

28 08 2021

67249

11 postes de sous-officiers du grade d'adjudant-chef ou adjoint de carrière comptant professionnellement avec à jour de la date de SDIS de l'Yveline, pour assurer les fonctions d'Adjoint ou d'Officier de Garde ou Sous-Officier de Garde, à compter du 1^{er} juin 2021.

Groupement territorial Est :

- 5 postes de sous-officier de garde au CS Palaiseau
- 1 poste de sous-officier de garde au CS Gargan
- 1 poste de sous-officier de garde au CS La Grande Halle
- 1 poste d'adjoint à l'officier de garde au CSP Jean-Guillaume

Groupement territorial Ouest :

- 1 poste d'adjoint à l'officier de garde au CSP Agny

Division Départementale des Services d'Incendie et de Secours :

- 1 sous-officier en régime stable au groupement Guille de la 1^{re} au Service (Résidence administrative au groupement territorial Ouest)
- 1 sous-officier en régime stable au groupement terrain - DSDPA (Résidence administrative à Vailhaucourt)

Éléments :

L'ADJ a pour mission de secourir l'officier de garde administrativement, techniquement et humanement. Il conserve une fonction opérationnelle de chef d'équipe tout emploi.

Sous l'autorité de l'officier de garde, les missions sont les suivantes :

- Assure le pilotage de garde et de congédiés, le gestion des appels
- S'assure de contrôler les véhicules
- S'assure de tenir à jour les activités physiques et les manœuvres auxquelles il participe
- Fait un rapport au TIG
- Est responsable des TIC
- Assure au fait effectuer toutes missions demandées par sa hiérarchie

Sous l'autorité de l'officier adjoint de troupe et du chef de centre, les missions du TIG sont les suivantes :

- Contrôler les demandes de congés des personnels de son équipe et les proposer à son officier adjoint
- Préparer les bulletins de garde et les proposer à l'officier adjoint

Le SDIS, sous l'autorité de chef de centre ou de son adjoint :

- Participe au management d'une équipe de garde
- Participe au maintien de la capacité opérationnelle du centre
- Participe à l'assistance et au conseil du chef de centre